

Montréal, le 18 juin 2026

M. Charles Émond

Président et chef de la direction
Caisse de dépôt et placement du Québec
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3

Objet : Demande de retrait de certains actifs liés à des violations des droits de la personne en Palestine

Monsieur,

Nous, représentantes et représentants des syndicats de travailleuses et travailleurs du secteur public et parapublic cotisant au RREGOP, avons été consternés d'apprendre que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) avait investi, en date du 31 décembre 2025, 26,4 milliards de dollars dans 81 entreprises considérées comme complices de violations des droits du peuple palestinien.

Nous tenons à rappeler que depuis le 7 octobre 2023, les forces israéliennes ont tué plus de 73 000 Palestiniennes et Palestiniens et détruit la majorité des infrastructures essentielles de la bande de Gaza. Cette offensive a été qualifiée de génocide par de nombreuses organisations internationales, dont [Amnistie internationale](#), [Médecins sans frontières](#) et la [Commission d'enquête indépendante de l'ONU](#). Ces crimes ne se limitent pas à l'assaut contre Gaza ; ils s'inscrivent dans la continuité de décennies d'occupation et de colonisation de la Palestine, en violation flagrante du droit international.

La CDPQ a pour mission de gérer l'épargne collective des travailleuses et travailleurs du Québec, notamment via le Régime des rentes du Québec et le RREGOP. Nous sommes convaincu-e-s que la population québécoise est en droit de s'attendre à ce que son épargne soit investie dans des entreprises qui respectent les droits de la personne.

Or, les [analyses du Mouvement pour une paix juste et de la Coalition du Québec URGENCE Palestine](#) ont montré que la Caisse investit dans des entreprises directement liées à des crimes graves contre le peuple palestinien, notamment :

- **CAE**, qui fournit des simulateurs de vol pour l'entraînement des pilotes d'avions de chasse de l'armée israélienne ;
- **Caterpillar**, qui fournit de la machinerie lourde utilisée pour la construction de colonies illégales et la destruction systématique d'infrastructures en Cisjordanie et à Gaza ;
- **Alphabet, Amazon et Microsoft**, qui fournissent des systèmes de stockage infonuagique pour les données de surveillance israéliennes utilisées pour contrôler, arrêter et tuer la population palestinienne à Gaza et dans les territoires occupés ;
- **Motorola Solutions**, qui fournit de l'équipement de surveillance pour les colonies et du matériel de communication à l'armée israélienne.

C'est pourquoi nous **exigeons** que la Caisse entreprenne sans délai les démarches nécessaires pour mettre fin à tous ses liens avec des entreprises complices de violations des droits de la personne en Palestine. Concrètement, cela signifie :

1. **Exiger** de l'ensemble des entreprises ciblées qu'elles cessent toutes leurs activités liées à des violations des droits de la personne en Palestine ;
2. **Advenant un refus, retirer** l'ensemble des investissements de la CDPQ de ces entreprises.

Nous nous attendons également à ce que la Caisse se dote d'un processus transparent de contrôle pour s'assurer qu'aucun de ses investissements présents ou futurs ne soit lié à de telles violations. La mise en place d'un tel processus doit impérativement se faire en concertation avec les acteurs et actrices de la société civile et du milieu syndical.

Cette démarche devrait aller de soi, puisque la CDPQ s'est elle-même dotée d'une politique des droits de la personne, qui s'appuie sur les *Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*. Dans cette politique, elle s'engage notamment à « assurer le respect des droits de la personne dans ses activités d'investissement » et à « faciliter l'accès à des voies de remédiation lors d'une violation grave en matière de droits de la personne ».

Nous savons que la Caisse a les moyens d'agir. Elle a déjà retiré ses investissements de l'industrie du tabac et de la production d'hydrocarbures. Elle a également mis fin à ses investissements dans des entreprises russes suite à l'invasion de l'Ukraine. Nous avons donc de la difficulté à comprendre comment la CDPQ peut justifier son inaction face à la situation en Palestine.

L'heure est grave. Il est temps que la Caisse de dépôt se montre à la hauteur de la confiance que lui porte la société québécoise: elle doit cesser de financer l'oppression du peuple palestinien, dès maintenant.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Caroline Senneville, présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Guillaume Bouvrette, président, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Robert Comeau, président, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Mélanie Hubert, présidente de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Benoît Lacoursière, président, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ)